

**Assemblée générale**

Soixante et unième session

Documents officiels

Distr. générale
22 janvier 2007
Français
Original : anglais

**Commission des questions politiques spéciales
et de la décolonisation (Quatrième Commission)****Compte rendu analytique de la 10^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le lundi 16 octobre 2006, à 15 heures

Président : M. Acharya. (Népal)
puis : M. Andersson (Vice-Président) (Suède)

Sommaire

Élection d'un vice-président

Point 34 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

06-57282 (F)



La séance est ouverte à 15 h 20.

Élection d'un vice-président

1. **Le Président** déclare que comme M. Djacta (Algérie) n'est pas en mesure de terminer son mandat de vice-président, le Groupe africain a désigné M. Djeffal (Algérie) pour le remplacer.

2. *M. Djeffal (Algérie) est élu Vice-Président par acclamation.*

Point 34 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information (A/61/21, A/61/21/Add.1 et A/61/216)

3. **Le Président** attire l'attention sur le rapport du Comité de l'information (A/61/21 et Add.1).

4. **M. Tharoor** (Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information) déclare en présentant le rapport du Secrétaire général (A/61/216) que si le soutien dont jouissent les Nations Unies a nettement décliné dans certaines régions, la vaste majorité des gens recherchent une Organisation des Nations Unies plus forte. Des pays qui se sont déjà sentis isolés du danger constatent que la sécurité dépend d'efforts internationaux de nature coopérative et que le rôle des Nations Unies est encore valide. Le but de la réforme est de combler l'écart qui sépare ce que les gens désirent des Nations Unies et ce que l'Organisation est capable de faire. L'information est un des domaines qui constituent un défi dans le processus de la réforme.

5. Une des premières étapes menant à une réforme exige du Département de l'information qu'il définisse clairement sa mission de communication des activités et des préoccupations de l'Organisation de manière à avoir le plus grand impact public. Guidé par quatre objectifs visant une plus grande efficacité grâce à une communication ciblée, à un recours accru aux technologies d'information et de communication, à l'expansion de ses appuis fondamentaux au moyen de partenariats avec la société civile et à des activités d'évaluation réalisées dans le cadre de l'évaluation annuelle de l'impact des programmes (APIR), le Département a adopté un nouveau modèle de fonctionnement et une nouvelle structure organisationnelle. La démarche stratégique consiste à fixer des priorités liées aux buts de fond globaux des Nations Unies afin de faire ce qui est le plus urgent, le plus réalisable et le plus mesurable. Trois groupes de collaborateurs aident le personnel du Département, au Siège de l'Organisation, à obtenir une exposition maximale dans les médias, notamment les centres et les

services d'information des Nations Unies, le Groupe de la communication des Nations Unies et un réseau de plus de 1 500 organismes de la société civile.

6. Le nouveau modèle de fonctionnement garantit une plus grande coordination interne et un nouveau processus de consultation de la clientèle. Les départements du Secrétariat et les organisations du système des Nations Unies constituent la clientèle et le Département de l'information est le fournisseur de services. Les clients sont la source de la matière brute de l'information et ils travaillent de concert avec le Département pour déterminer les messages clefs. Le Département adapte l'information aux publics cibles et il la diffuse à l'échelle mondiale. Cette démarche permet au Département d'adapter ses produits et ses services aux besoins de l'Organisation. La consultation des clients a aussi assuré une plus grande visibilité aux questions qui constituent pour les Nations Unies une priorité.

7. Le Département a aussi adopté le mécanisme de réponse rapide aux médias afin de répondre clairement et efficacement pour que les Nations Unies soient comprises comme il convient dans le contexte d'événements extérieurs susceptibles d'avoir rapidement un impact sur l'image de l'Organisation. Le mécanisme inclut des directives concernant des présentations régulières sur les questions qui constituent une priorité à l'intention des fonctionnaires qui parlent aux médias, un mécanisme de coordination relatif à la publication de textes en regard de l'éditorial et des réunions quotidiennes avec le Cabinet du Secrétaire général.

8. Le Groupe de la communication a été formé en tant que plate-forme de communication afin de garantir que le système des Nations Unies parle d'une même voix relativement aux questions d'intérêt commun. Le système des Nations Unies est maintenant intégré en entier au Groupe de la communication; ce dernier a si bien réussi sur la scène internationale que des groupes locaux de communication ont été créés en 2005. La plupart des pays qui ont un centre d'information des Nations Unies (CINU) ont maintenant un groupe local de la communication. Le service UNifeed, qui a pour but d'accroître la collaboration, a été lancé en 2005; c'est un service d'information interinstitutions par satellite offrant six jours par semaine un signal vidéo extérieur à un réseau de plus de 560 diffuseurs. UNifeed couvre le travail de tout le système des Nations Unies et, par rapport au rayonnement obtenu, son coût est minime.

9. Le rôle des services extérieurs fait l'objet d'une réévaluation. Un rôle de coordination régionale accru a été attribué aux CINU situés dans des centres médiatiques majeurs et tout le réseau des CINU a été relié à iSeek. Les CINU ont aussi été intégrés au système de communication stratégique (StratCom), qui est un réseau de communications internes par Internet servant de source d'information sur les priorités du Département et un forum interactif permettant aux CINU d'échanger des idées et des pratiques optimales. Les CINU peuvent aussi tous, maintenant, intégrer leurs activités aux efforts de communication de leurs partenaires locaux du système des Nations Unies.

10. Les nouvelles technologies d'information et de communication ont été la clef de la recherche d'une productivité accrue par le Département. Internet s'est en particulier révélé être un élément central. L'ampleur des ressources attribuées à l'élaboration du site Web des Nations Unies a progressivement augmenté au fil des ans. L'accès au Système de diffusion électronique des documents (Sédoc) accordé au public a eu pour résultat un accroissement exponentiel du nombre des documents offerts aux utilisateurs d'Internet dans toutes les langues officielles et dans un site Web des Nations Unies qui a un caractère beaucoup plus multilingue. L'utilisation du site Web a presque doublé depuis 2002. La transformation de produits et d'un service d'information en applications liées à une base de données a donné des résultats, y compris une productivité accrue. La technologie a permis à d'autres départements de mettre leurs pages Web à jour à l'aide de l'information dont le Département est la source. Le service d'information par courriel lié à une base de données compte plus de 44 000 abonnés et ses utilisateurs lui ont dans un récent sondage accordé une note élevée. Internet a aussi permis d'améliorer les activités radio et vidéo. La télédiffusion sur le Web a beaucoup augmenté depuis 1998 et a été étendue à Genève et aux conférences qui se déroulent à l'extérieur du Siège. Beaucoup de diffuseurs radio reçoivent des émissions radio des Nations Unies par Internet et le Département va bientôt distribuer sur Internet des documents vidéo de qualité professionnelle et des photos à haute résolution.

11. La technologie a aussi aidé à accroître le rayonnement auprès de la société civile. Les manifestations annuelles entourant la Journée mondiale de l'environnement, la Journée internationale de la paix et la Journée des droits de l'homme incluent un dialogue multimédia et une interaction par l'entremise de liaisons vidéo en différents endroits. Des partenariats avec des organisations de la société civile

permettent la présentation électronique de documents d'information par des experts et la diffusion sur le Web de présentations portant sur des programmes importants de sensibilisation et d'information tels que « L'Holocauste et les Nations Unies » et « Le génocide rwandais et les Nations Unies ». Le Département est fier des relations qu'il a avec des organisations non gouvernementales et des institutions universitaires en Afrique. La Section des initiatives à l'intention des milieux universitaires a été constituée afin de consolider les liens du Département avec le milieu universitaire et sa *Chronique de l'ONU* se vante de 46 000 visites par mois. Le Département a aussi recherché des manières nouvelles et innovatrices de s'associer au secteur privé et de rejoindre des groupes nouveaux, en s'associant par exemple à MTV pour sensibiliser le public sur des plates-formes visuelles non traditionnelles.

12. Le service de bibliothèque du Département a été transformé de façon radicale. La Bibliothèque-Maison du savoir Dag Hammarskjöld (DHLink) est à la tête d'un effort qui a pour but d'aider les bibliothèques des Nations Unies à constituer des réseaux de communautés du savoir. Le travail du service de bibliothèque a maintenant essentiellement pour but de relier ses utilisateurs. Le service DHLink a aussi été à la tête de la transformation de l'intranet des Nations Unies (iSeek) et il en a élargi les activités de diffusion, en particulier en renforçant le soutien et la formation qui s'adressent aux bibliothèques de dépôt.

13. Enfin, un nouvel outil d'évaluation a été mis en service et intégré à tous les aspects du travail du Département. L'« évaluation annuelle de l'impact des programmes » (APIR) établit des indicateurs clairement mesurables des réalisations applicables aux activités majeures du Département, ce qui permet aux gestionnaires de déterminer l'efficacité de leurs activités. Lorsque des sondages ont montré qu'une des deux grandes émissions de télévision du Département, *World Chronicle*, avait un très petit auditoire, le Département a cessé de la produire. D'autres sondages ont confirmé que le Département satisfait la majeure partie du temps les besoins de son auditoire et que l'accès global aux produits et aux services d'information des Nations Unies a crû de façon vraiment étonnante.

14. Un recours élargi aux nouvelles technologies de communication a permis au Département de renforcer sa culture d'autoévaluation. Il utilise des logiciels de contrôle de l'accès à Internet et aux documents vidéo pour suivre l'utilisation du contenu et recourt à des

contacts personnels réguliers pour évaluer la satisfaction des utilisateurs des programmes radio et vidéo.

15. Il déclare enfin que même si de nombreux objectifs majeurs ont été atteints, la réforme est un processus, pas un événement. Le processus de réformes des cinq dernières années a posé les fondations du succès.

16. **Le Président** déclare que le Comité va maintenant discuter du point à l'ordre du jour et ensuite passer à la discussion générale. Il invite les membres à poser des questions au Secrétaire général adjoint.

17. **M. Ali** (Soudan) déclare que le paragraphe 14 du rapport relatif aux plans concernant une mission de maintien de la paix des Nations Unies au Darfour doit être précisé. Son gouvernement n'est au courant d'aucune mission de ce genre au Darfour et a fait clairement connaître sa position à ce sujet.

18. **M^{me} Yan Jiarong** (Chine) déclare que le travail que le Département a fait a grandement aidé à renforcer les capacités des Nations Unies. En ce qui concerne le paragraphe 6 du rapport, un supplément d'information sur le nombre des articles et des interviews publiés en 2006 serait le bienvenu. Il serait de plus utile de savoir comment le Département a abordé les journaux pour qu'ils publient ces articles. Étant donné les problèmes découlant des caricatures représentant le prophète Mahomet, il serait intéressant de connaître le programme en fonction duquel le Département fait la promotion du dialogue entre les différentes religions et les différentes cultures.

19. **M^{me} Zakharova** (Fédération de Russie), notant que le Département a fait des progrès importants, demande des précisions sur l'orientation future de son programme.

20. **M. Suárez Salvia** (Argentine), notant que beaucoup de délégations désirent toutes ardemment promouvoir le multilinguisme dans le travail des Nations Unies, demande si le Département prévoit le faire. Les organes des Nations Unies et les États Membres devraient tous partager la responsabilité à cet égard.

21. **M. Tharoor** (Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information) déclare en réponse au représentant du Soudan que le Conseil de sécurité a autorisé une mission de maintien de la paix au Darfour, sous réserve de l'agrément du Gouvernement du Soudan. Comme l'information du public constitue une

composante essentielle de la planification des missions, le Département a préparé des plans en vue d'une possible mission ultérieure au Darfour. Les plans en question ont toutefois été rédigés afin de garantir que le Département est prêt advenant que le Gouvernement du Soudan permette pareille mission.

22. En ce qui concerne la question du représentant de la Chine, il déclare que, en 2006, quatre textes du Secrétaire général en regard de l'éditorial ont été publiés dans quelque 40 journaux de 20 à 30 pays. Un ou deux textes en regard de l'éditorial provenant de hauts fonctionnaires ont en moyenne été publiés et ils ont eu une couverture comparable. Le Département tient une liste de personnes avec lesquelles il communique lorsqu'un article est prêt à être diffusé et il essaie d'accorder la préférence aux journaux qui sont en mesure de publier le même article dans différentes langues. Pour ce qui est des caricatures représentant le prophète Mahomet, le Département a essayé de mettre l'accent sur le contexte plus large de la promotion d'un dialogue entre les civilisations au moyen de séminaires et de textes en regard de l'éditorial. La Section de l'action éducative de la Division des services et produits destinés au public du Département a organisé une série de séminaires intitulés « Désapprendre l'intolérance » qui avaient pour but de rapprocher les peuples de cultures différentes.

23. En ce qui concerne la question du représentant de la Fédération de Russie, il déclare que les principaux objectifs et le calendrier du Département ont été présentés dans le rapport et que le Comité du programme et de la coordination (CPC) a examiné le Cadre stratégique pour 2008-2009.

24. Enfin, il déclare que bien qu'il soit d'accord avec le représentant de l'Argentine quant à l'importance du multilinguisme, c'est aux départements techniques qu'incombe la responsabilité de veiller à ce que l'information dont ils sont la source soit traduite dans les langues officielles pour être utilisée dans les rapports, les émissions s'adressant au public et les sites Web.

25. **M. Najafi** (République islamique d'Iran), notant que le programme de bourses à l'intention des journalistes a depuis 1981 accepté 360 journalistes, soit 12 à 15 par année, demande s'il serait possible d'accroître ce nombre et d'accepter plus de journalistes provenant des pays en développement.

26. **M. Tharoor** (Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information) répond que s'il serait utile d'accroître le nombre des journalistes admis

dans le programme, il faudrait pour ce faire disposer d'un budget accru, ce qui exige une décision de l'Assemblée générale. Le nombre des journalistes admis dans ce programme a, en fait, diminué ces dernières années parce que le coût de la formation de chaque journaliste a augmenté, ce qui n'est pas le cas du budget attribué.

27. **Le Président** remercie le Secrétaire général adjoint et déclare que le Comité va maintenant passer à la discussion générale du point.

28. **M. Gidor** (État d'Israël) se dit satisfait du professionnalisme et de l'engagement professionnel du Département. Le Département est obligé, tout en se démenant pour être entendu en même temps que des groupes concurrents, de convaincre un public de plus en plus désabusé de la sincérité des efforts des Nations Unies.

29. Notant que le rôle des Nations Unies au Moyen-Orient a au cours de la dernière année été plus crucial que jamais avant, il déclare que l'État d'Israël constitue un endroit idéal pour la diffusion de la vision des Nations Unies. Il invite par conséquent le Département à ouvrir un centre d'information en Israël.

30. Il félicite le Département et le Secrétaire général adjoint Tharoor pour leurs efforts visant à promouvoir le rappel de la Shoah dans le monde, ajoutant que les manières créatives par lesquelles la résolution 60/7 de l'Assemblée générale est mise en œuvre l'ont touché. La sensibilisation relative à la Shoah a pour but de promouvoir une compréhension mondiale et une tolérance réciproque.

31. L'État d'Israël est déçu du fait que le conflit israélo-palestinien soit le seul qui soit encore visé par un programme d'information spécial qui présente de plus – de par la définition même de son mandat – un message unilatéral. Cela ne semble pas constituer un usage judicieux des ressources à un moment où l'on ne dispose pas du budget nécessaire pour faire connaître d'autres sujets qui sont à l'échelle mondiale plus pertinents.

32. L'État d'Israël est constitué d'immigrants provenant de plus de 160 pays et il se débat depuis des années avec bon nombre des questions soulevées au sein du Comité. Il aimerait partager une partie de ses expériences, en particulier en ce qui concerne les méthodes permettant de combler l'écart technologique et numérique. Après avoir cité diverses statistiques attestant des titres de compétences de son pays à ce sujet, il déclare que ce dernier désire vivement partager

cette expérience avec d'autres pays de la région afin de favoriser le bien commun.

33. **M. Alzaabi** (Émirats arabes unis) déclare que le monde est de plus en plus conscient de l'importance de la technologie numérique en tant que moyen permettant de diffuser l'information et de rapprocher les gens. Si cette technologie a eu des effets positifs, elle a aussi créé de nouveaux problèmes, principalement en élargissant l'écart économique et social qui sépare le Nord et le Sud. La communauté internationale devrait en conséquence s'entendre sur un nouveau système international relatif à l'information, plus juste, qui va réglementer les technologies existantes relatives aux médias et aux communications numériques et en assurer le développement afin de garantir une circulation plus libre, plus large et plus équilibrée de l'information.

34. Son pays est pleinement convaincu du fait que l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement va nécessiter l'attribution de ressources financières, éducatives et techniques aux pays en développement pour qu'ils puissent obtenir accès à des technologies modernes de l'information qui conviennent à leurs besoins. Si les objectifs sont atteints, cette réussite va réduire de façon sensible la souffrance humaine dans les pays les moins développés.

35. Sa délégation s'inquiète beaucoup de l'indifférence délibérée des médias occidentaux concernant les préoccupations du tiers monde de même que des efforts constants qu'ils font pour déformer les réalités historiques, culturelles et religieuses des peuples musulmans et arabes. Il incombe aux pays occidentaux et à leurs médias de revoir leurs politiques et leurs pratiques partiales à cet égard. Il faut aussi concevoir une stratégie globale d'information et de communication, basée sur la transparence, concernant les principes de la Charte des Nations Unies. Il est maintenant plus que jamais avant important pour les Nations Unies de bien utiliser les médias. Sa délégation est à cet égard très heureuse des efforts que le Département fait en diffusant la noble mission de l'Organisation et demande que les programmes du Département soient élargis davantage.

36. Il s'inquiète enfin du fait que la langue arabe ne jouit pas d'un traitement égal et prie le Département de corriger la situation. Il demande aussi une plus grande collaboration entre le Département et les programmes et organismes des Nations Unies et demande que les activités du Département qui ont pour but de diffuser de l'information sur la question de la Palestine, sur ce

qui se passe au Moyen-Orient et sur la souffrance du peuple palestinien soient renforcées.

37. *M. Andersson (Suède, Vice-Président) assume la présidence.*

38. **M^{me} Nuñez Mordoche** (Cuba) fait remarquer que l'écart en matière de communication et d'information entre les pays développés et les pays en développement s'élargit, la plupart des utilisateurs d'Internet, du téléphone et du téléphone cellulaire se trouvant dans une poignée des pays développés. Si l'accès au développement technologique, soutenu par une aide financière substantielle des Nations Unies, n'est pas véritablement démocratisé, la « société de l'information » globale prédite va pour la plupart rester une impossibilité. Les Nations Unies doivent aussi, grâce à leurs précieux centres d'information, veiller à une diffusion juste et équilibrée de l'information. Elles devraient aussi, afin d'atteindre les nombreuses populations analphabètes des pays du Sud, s'appuyer sur des médias tels que la radio.

39. Cuba, qui est soumis à un blocus et qui manque de ressources, a accordé la priorité à l'utilisation collective des technologies d'information et de communication : le pays a assuré l'enseignement télévisé de l'informatique à l'école dès le plus jeune âge, diffusé des cours universitaires dans toutes les villes par ordinateur et à l'aide de médias audiovisuels et établi un réseau d'installations communautaires qui enseigne l'informatique. Il a aussi élaboré un programme révolutionnaire d'alphabétisation basé sur différents médias, utilisé au pays et à l'étranger, qui a permis à plus d'un million de personnes de sortir de l'ignorance dans plus de 10 pays et fourni dans des régions éloignées, dans plus de 60 pays, les services de médecins cubains qui travaillent à l'aide de données informatisées et qui apprennent à d'autres à le faire.

40. Cuba a une fois de plus trouvé nécessaire de dénoncer l'attaque que, à la radio et à la télévision, le Gouvernement des États-Unis mène depuis des décennies contre la révolution cubaine. Dernièrement, l'Office of Cuba Broadcasting a commencé à utiliser des avions pour élargir le rayonnement de sa télévision. En 2006, 37 millions de dollars ont été affectés aux émissions de propagande anticubaine sur *Radio et TV Martí*, ce qui constitue une nouvelle violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations Unies. Une information partielle et une incitation au renversement de l'ordre constitutionnel établi par le peuple cubain totalisant plus de 300 heures par jour sont diffusées depuis des stations basées aux États-

Unis; certaines sont exploitées directement par le Gouvernement et certaines sont liées à des terroristes bien connus qu'il protège. Même si Cuba va, comme toujours, neutraliser la plus récente agression visant sa souveraineté et son indépendance, il a le droit de dénoncer les actions illégales de ce genre et d'exiger qu'elles cessent.

41. **M. Talbot** (Guyana), parlant au nom des États membres du Groupe de Rio, fait remarquer qu'il incombe au Département de l'information, en qualité de voix publique des Nations Unies, de présenter en temps opportun des comptes rendus clairs et impartiaux sur le travail de l'Organisation. La réorientation du Département lui a permis d'en faire plus et d'accroître la visibilité de l'Organisation grâce à des méthodes de travail et à des activités renouvelées et à une utilisation efficace de ses ressources. Le Département a sagement décidé de s'attaquer à certains des problèmes clefs d'envergure internationale, notamment le VIH/sida, les catastrophes naturelles, le développement humain, les menaces visant la paix et la sécurité internationales, l'éradication de la faim et de la pauvreté et la réforme des Nations Unies tout en portant attention au Conseil des droits de l'homme et à la Commission de consolidation de la paix qui viennent d'être créés.

42. L'étroite collaboration qui existe entre le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'information est louable et devrait être élargie afin de garantir le meilleur soutien à des opérations vitales de maintien de la paix. Le Département devrait savoir que même si le monde développé a facilement accès à la nouvelle technologie d'information et de communication, les moyens de communication traditionnels tels que la radio et les médias imprimés sont encore pour beaucoup dans le monde en développement le seul moyen qui leur permet de s'informer. Il devrait donc élargir ses liens avec les diffuseurs et les journalistes nationaux afin d'atteindre un public mondial.

43. La bibliothèque des Nations Unies a bien fait d'étendre son rôle de partage du savoir et la communication interne au sein du Secrétariat et de mettre l'accent sur l'élargissement de la capacité de diffusion des bibliothèques de dépôt.

44. Il faut souligner l'importance du multilinguisme en tant que moyen permettant de transmettre le message des Nations Unies à différentes régions du monde. Le Groupe de Rio se réjouit des efforts faits pour accroître la qualité et la diversité de l'information

qui est disponible sur le site Web des Nations Unies dans toutes les langues officielles; cet effort devrait rester une priorité. Il convient aussi d'envisager la transmission de l'information dans des langues autres que les six qui sont officielles. Il est aussi très important que les pages principales du site Web soient révisées pour garantir que les personnes handicapées y ont accès. Il convient enfin de continuer de consolider le Département de l'information.

45. **M^{me} Kanerva** (Finlande), parlant au nom de l'Union européenne, des pays adhérents, soit la Bulgarie et la Roumanie, des pays candidats, soit la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie, et des pays du Processus de stabilisation et d'association, soit l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, de même que du Liechtenstein, de la Moldova, de la Norvège et de l'Ukraine, fait remarquer qu'il est extrêmement important de renseigner les peuples du monde sur les Nations Unies, leurs buts et leurs activités au moment où la réforme des Nations Unies est en cours. Le Département de l'information joue un rôle crucial en donnant en temps opportun une information exacte, impartiale et détaillée sur les Nations Unies et l'Union européenne l'appuie pleinement. Il convient de féliciter le Département pour sa détermination à réaliser une réforme authentique et à réorienter ses activités de manière à les rationaliser et à les optimiser encore plus et à en accroître la visibilité et l'impact.

46. Le plan ambitieux du Secrétaire général portant sur la création de centres d'information régionaux des Nations Unies pourrait donner des avantages réels et l'Union européenne l'appuie pleinement. La régionalisation devrait, comme de raison, être réalisée avec soin et devrait traduire la situation particulière des pays qui ont encore des centres d'information.

47. L'Union européenne appuie l'énoncé de mission du Département, qui met l'accent sur les priorités des Nations Unies que sont par exemple la réduction de la pauvreté, la prévention des conflits, le développement durable, les droits de l'homme, le VIH/sida, la lutte contre le terrorisme et les besoins du continent africain. Ces objectifs ne peuvent toutefois être atteints que si les gens sont conscients des problèmes et des liens qui existent entre le développement, la sécurité, les droits de l'homme et la primauté du droit. En utilisant aussi bien des outils de communication traditionnels que des outils nouveaux, le Département montre son engagement envers les habitants des pays développés autant que des pays en développement. Ils doivent tous

unir leurs efforts pour rétrécir l'écart technologique qui les sépare.

48. Le Département aborde de façon plus stratégique la promotion de la connaissance globale des Nations Unies et il a défini des objectifs stratégiques qui sont de nature à maximiser l'impact de son travail : assurer une communication bien définie et ciblée de l'information, profiter des derniers progrès des technologies d'information et de communication et établir des partenariats avec la société civile.

49. Il y a du nouveau à signaler concernant le contenu et la présentation du site Web des Nations Unies, qui est maintenant une source primaire d'information sur l'Organisation, et des efforts qui sont les bienvenus ont été faits pour le rendre accessible aux personnes handicapées. Comme Internet est un outil de communication mondial, il est aussi impératif de recourir à fond à la diversité linguistique des Nations Unies et d'ainsi viser la parité des langues officielles sur le site Web et continuer à favoriser le multilinguisme dans toutes les activités.

50. L'Union européenne maintient que la liberté de la presse est d'une importance capitale pour toutes les sociétés et un élément crucial de l'édification de la démocratie. Elle condamne donc fermement tous les efforts faits pour régir ou influencer les médias et désire rendre hommage à tous les journalistes – dont 75 ont été tués seulement cette année – qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions.

51. **M. Dozenko** (Ukraine) déclare que son gouvernement encourage les efforts du Département visant à satisfaire les exigences de la société contemporaine de l'information. L'énoncé de mission du Département met à juste titre l'accent sur les priorités clefs qui font écho à la Déclaration du Millénaire et ces objectifs ne peuvent être atteints que si le public sait que le développement, la sécurité, les droits de l'homme, la justice et la primauté du droit sont liés les uns aux autres. L'Ukraine se réjouit des efforts que le Département fait pour attirer l'attention du monde sur les activités du nouveau Conseil des droits de l'homme, qui a de nouveaux défis à relever.

52. À titre de pays fournissant des contingents, l'Ukraine est consciente du partenariat croissant qui existe entre le Département de l'information et le Département des opérations de maintien de la paix pour ce qui est de sensibiliser le monde au maintien de la paix. En s'employant ensemble à planifier les composantes des nouvelles missions élargies de maintien de la paix chargées de l'information, à les

doter en personnel et à les appuyer, ils travaillent de concert à faire efficacement connaître les succès que les Nations Unies obtiennent dans ce domaine.

53. L'Ukraine se réjouit aussi des efforts que le Département fait pour faire mieux connaître les leçons de la Shoah et les dangers de la haine, du racisme et des préjugés. Le peuple ukrainien a lui-même été victime de génocide à l'occasion de la grande famine de 1932-1933, qui a été délibérément organisée par le régime communiste et qui a tué 25 % de la population. L'Ukraine demande aux Nations Unies de reconnaître que la grande famine constitue un génocide, ce qui va aider à rendre à l'avenir les génocides et les abus massifs des droits de l'homme moins possibles.

La séance est levée à 17 h 15.